



D'argent à trois sapins de sinople mouvant d'une champagne de gueules.

Le prieuré et le village paroissial de Bière dépendaient dès avant 1177 du Grand-Saint Bernard. Sous le régime bernois, les biens de prieuré furent sécularisés et formèrent alors une grande partie de la seigneurie de Bière. A la fin de l'Ancien Régime, cette terre était possédée par le célèbre financier Jacques Necker, baron de Coppet. La commune adopta, avant 1920, des armoiries qui symbolisent les forêts et la nature du sol de la contrée.

Mais d'où vient ce nom : de la fameuse boisson bien connue et appréciée de nos cousins suisses alémaniques, non bien sûr.

Son origine, peu sûre, nous oriente néanmoins vers deux sources privilégiées : Bière pourrait venir de «beria», mot qui veut dire plaine, ou, selon la légende, de l'endroit où l'évêque de Lausanne Saint-Prôtet, mort dans les bois au-dessus du village, aurait été mis «en bière».

Une histoire mouvementée

Dépendant de l'évêché de Lausanne, Bière appartient tout d'abord à une famille seigneuriale du nom du village, dont la dernière descendante épousa Jean de Neuchâtel, seigneur de Vaumarcus. Après la réforme, les Steiger de Berne en furent les propriétaires pendant deux siècles. Puis d'autres familles leur succédèrent : ce sont les Zehender, les Burmann et les Thelusson de Genève. Enfin, à la veille de la révolution, le Genevois Jacques Necker, ministre des finances de Louis XVI, acquit la seigneurie de Bière et Etoy. Pendant la période bernoise, le village eut une Cour de Justice, avec un châtelain et neuf justiciers. L'autorité y fut exercée par un conseil de douze membres.

Le village fut partiellement incendié le 13 octobre 1705. Le feu détruisit les registres du Conseil, mais les archives furent préservées, ainsi que les registres de la paroisse, dont les premières inscriptions datent de 1574.

Une vocation militaire

Parler de Bière, c'est bien sûr instantanément penser à l'armée. En août 1822, sur le plateau de Champagne eut lieu le deuxième camp fédéral de tactique auquel prirent part plus de 2'300 hommes des cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud.

Ce fut le début de la Place d'Armes, devenue en 1864 le fief des artilleurs, avec, 10 ans plus tard, la construction des casernes.

Lors de l'organisation des troupes, en 1961, furent créées les écoles d'infanterie motorisée, devenues infanterie mécanisée en 1995 avec la réorganisation de l'armée, qui sont également instruites à Bière.

Une convention entre la Commune et la Confédération, signée en 1973, en limite l'extension, afin de maintenir une agriculture viable et des conditions d'existence normales pour chacun.

La Place d'Armes occupe une surface totale de 860 hectares, dont 562 sur la seule commune de Bière, place d'exercice et de tir très largement utilisée.

Son taux d'occupation est stable tout au long de l'année (1'500 militaires pour 200'000 nuitées). Depuis l'automne 2007, la Place d'Armes de Frauenfeld ne forme plus d'artilleurs. Bière est donc devenu le fief de l'artillerie suisse. Malgré l'arrivée de l'entier de cette arme, l'école de recrues d'infanterie mécanisée a pu être maintenue.

Carte d'identité

Bière, localité sise à 700 m. d'altitude, nichée au Pied du Jura vaudois, est desservie par le train (MBC, transports publics de la région Morges Bière Cossonay), ainsi par la route. C'est pourquoi, du point de vue économique, les habitants se dirigent principalement vers Morges, le chef-lieu du district du même nom.

L'altitude inférieure se situe à 569 m (Arboretum du Vallon de l'Aubonne), tandis que le point culminant est à 1'606 m. (Grand Cunay).

La Commune de Bière compte huit communes voisines, qui sont : au nord Le Chenit, au nord-est Berolle, à l'est Ballens et Yens, au sud St-Livres et Montherod, au sud-ouest Saubraz, et à l'ouest Gimel.

La superficie de la commune est de 2'500 hectares, dont la plus grande partie est en forêts et pâturages, magnifiques propriétés qui s'étendent jusqu'à la Vallée de Joux.

L'agriculture occupe encore une place prépondérante. La majorité des exploitations produisent du lait qui sera transformé en gruyère, et exploitent près de 700 hectares.

La Commune a la chance d'être propriétaire de 9 pâturages, dont le fleuron, le Pré de Bière, complètement rénové il y a plus de dix ans, dispose d'installations performantes pour la fabrication du gruyère d'alpage.

L'artisanat occupe aussi une bonne place à Bière avec ses nombreuses entreprises actives dans pratiquement tous les corps de métiers.

Bière compte aujourd'hui un peu plus de 1'700 habitants, dont une grande partie travaillent sur les lieux. Pour les autres qui exercent une activité dans le secteur tertiaire, ils prennent la direction de Morges, Lausanne, voire Genève.

Notre réseau d'eau, de type bouclé, offre à tous nos habitants et entreprises une distribution abondante et sûre. Après usage, cette eau est acheminée, depuis 1976, vers une station d'épuration exploitée conjointement avec la Place d'Armes.

Notre réseau communal de gaz, fourni par la société régionale Valgaz SA, compte à ce jour environ 150 abonnés.

Il est également important de signaler qu'au niveau scolaire le village fait partie de l'établissement scolaire intercommunal Apples Bière et Environs (ASIABE), composé de 8 communes. Le collège de Bière, fonctionnel depuis 1992, permet, grâce à sa salle de sports

et à ses terrains, aux élèves et aux sociétés locales de s'épanouir sans se déplacer dans les grandes agglomérations.

Les 15 sociétés membres de l'Union des Sociétés Locales offrent à nos citoyens la possibilité de se rencontrer pour pratiquer leurs loisirs favoris, que ce soit au niveau culturel ou sportif.

Bière est aussi l'une des rares communes du Pied du Jura à être propriétaire de vignes, sises à Féchy et à Perroy, et ceci depuis 1456.

La réserve communale, vinifiée par la cave de Mont-Féchy, est très appréciée comme vin d'honneur lors de nos diverses réceptions.

Notre Jura est magnifique et il mérite d'être découvert, c'est un atout touristique majeur. Par l'entrée de la Commune dans le Parc Naturel Régional du Jura Vaudois (PNRJV), nous confirmons cet objectif de promouvoir ce site exceptionnel. De plus, Bière est le trait d'union entre l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne et le PNRJV. Afin d'être conséquents avec cette politique, nous nous entretenons et rénovons nos chalets d'alpage. Nos forêts se doivent aussi d'être entretenues d'une façon économique et harmonieuse, notamment au profit du tourisme doux.

Les nombreux bâtiments communaux, construits entre le 19e et le début du 20e siècle, accaparent une part non négligeable de notre budget annuel. Par contre, leur charme est indéniable.

Dans le domaine des travaux, nous pouvons saluer le bon état de nos routes communales. Pour le passage de l'armée, le village a été bétonné en 1948. Revers de la médaille : notre préoccupation actuelle est liée à l'entretien des conduites d'eau potable et des séparatifs, calfeutrées sous le béton. Les sommes à investir sont très élevées, plusieurs millions seront nécessaires. Les travaux ont débuté en 2008 et s'étaleront encore sur les années futures.

Le plan général d'affectation (PGA), approuvé en 2009, nous a permis de libéraliser des zones à bâtir pour de l'habitat individuel et de moyenne densité (locatifs de 4 à 8 appartements), ainsi que deux zones artisanales et industrielles. Cela correspond à une demande de la part des Birolans, et des PME locales, car il manque des logements pour leurs collaborateurs.

Les atouts pour la pérennité de la Commune résident notamment dans la collaboration étroite avec la Place d'Armes pour ce qui est de la STEP, de l'eau potable et du triage forestier. Ce qui nous permet de faire des économies d'échelle et de fournir ainsi à la population des prestations et services de qualité. D'autre part, nous restons toujours ouverts à d'autres collaborations avec nos voisins et partenaires.